

En mai à Niederroedern et environs :

Mardi 8 mai : Commémoration de la Victoire de 1945, à 10h30, Place de la Mairie, suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Lundi 9 mai à Seltz : Collecte de sang de 16h30 à 20h00 à la MLC de Seltz. Partagez votre pouvoir de sauver des vies ! Collation à l'issue : tarte flambée et compote de fruits. Inscription possible sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> pour limiter l'attente des donneurs, mais non obligatoire. Merci de votre engagement.

Jeudi 12 mai à Seltz : Promenons-nous dans le web : les jeunes face à Internet. Exposition pour le bon usage d'Internet et des réseaux sociaux. Conférence suivie de questions réponses. Salle de réunion du Gymnase « Espace Sportif de la Sauer de 19h à 20h30. Tout public – gratuit.

Samedi 14 mai à Beinheim : Concert à la salle polyvalente à 20h00 pour fêter les 10 ans de création de l'Orchestre à l'Ecole de Beinheim. Les enfants présenteront leur travail musical et la seconde partie du concert sera assurée par l'Orchestre d'Harmonie de Beinheim. Le programme invite au voyage guidé par l'aventure et la découverte. Petite restauration et buvette avant/après le concert et durant l'entracte. Entrée libre ; réservation obligatoire au 06.31.59.12.24 ou ohbeinheim@gmail.com.

Dimanche 15 mai : Marche des écoles. Départ 9h30 à la M.T.L. Flyer à l'intérieur.

19.05.2022 : Journée d'Information Transfrontalière à l'INFOBEST PAMINA dans les locaux de l'Eurodistrict PAMINA au 2 rue du Général Mittelhauser à Lauterbourg. **Prise de rendez-vous obligatoire au 03.68.33.88.00 ou infobest@eurodistrict-pamina.eu** (merci de vous munir de vos numéros d'affiliation ou numéros de dossier).

Dimanche 22 mai : Fête du poney de 10h à 17h. Au Poney Club Ecuireuils. Flyer à l'intérieur.

Jeudi 26 mai : Marche de l'Ascension organisée par les paroisses protestantes et catholiques. Départ 10h00 à l'église. Petit apéritif à l'issue.



Mercredi 11 mai à Oberlauterbach : conte/théâtre : Barbe Bleu assez bien raconté. A la salle des fêtes à 19h30 + buvette.

Jeudi 12 mai à Niederlauterbach : théâtre / conférence : les dangers de la lecture. A la salle des fêtes à 19h30 + buvette.

Samedi 21 mai à Trimbach : cirque/clown : Cirk'alors ! A la salle des fêtes à 16h + goûter/buvette.

Samedi 4 juin à Seltz : atelier pour adultes : lire une histoire avec les trucs & astuces d'un comédien ! A la médiathèque de 10h à 12h – 10€.

Places limitées. Inscriptions à sentiers.contact@gmail.com ou au 06.22.19.58.63.

Rédaction – mise en page – impression : mairie de Niederroedern – tél : 03.88.86.51.37

Site internet : www.niederroedern.fr – courriel : mairie@niederroedern.fr – Dépôt légal 2011

Commune de NIEDERROEDERN

S'Rederer Blädel

AVRIL 2022 – N° 92



Conseil Municipal du 5 avril 2022

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne M. PERRIOT André comme secrétaire de séance.

2. Vote des taux des impôts locaux pour 2022

Vu la baisse de la dotation de l'Etat, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les taux de 5 % et donc de les porter à :

TFPB :	28,83 %
TFPNB :	65,29 %
CFE :	22,96 %

Adopté à 11 voix pour 5 % et 3 voix pour 3 %.

3. Budget primitif 2022

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés par Monsieur le Maire, vote le Budget Primitif 2022 de la commune de Niederroedern comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	685 000,00 €
Recettes	685 000,00 €

Section d'investissement

Dépenses	1 040 000,00 €
Recettes	1 040 000,00 €

Adopté à l'unanimité.

4. Location du logement n° 1 au 5 rue de la Gare

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer à compter du 01/04/2022, le logement n° 1 du 5 rue de la Gare (anciennement Mme RICHLÉ Georgette) à Mlle Mina EL BAKALI, à raison d'un loyer mensuel de 209,20 € révisable chaque année au 1^{er} janvier. Demande une avance sur charges mensuelle de 50,00 € pour l'eau et l'assainissement, le chauffage et frais d'entretien des communs, payable avec le loyer en début du mois à la Trésorerie de HAGUENAU (Service de Gestion Comptable).

Un état des charges sera établi par la Commune de NIEDERROEDERN en fin d'année, en vue de la régularisation des charges.

Sollicite le versement d'un dépôt de garantie représentant un mois de loyer au moment de la signature de bail.

Adopté à l'unanimité.

.../...

5. Remise en état du terrain de foot

M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise HEGE pour un montant de 2 106,00 € TTC pour la rénovation du terrain de foot qui a été détérioré. Après avoir avancé les frais à l'entreprise, la commune pourra demander le remboursement à l'intéressé.

Adopté à l'unanimité.

6. Rapport annuel 2020 de la Communauté de Commune de la Plaine du Rhin

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2020 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin présenté par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité.

7. Ouverture d'une ligne de trésorerie

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'ouverture d'une ligne de trésorerie afin de pouvoir débloquer des fonds en cas de besoins ponctuels sans passer par un emprunt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Donne son accord pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 300 000,00 €, Autorise le Maire à demander des offres à différents organismes bancaires, à retenir la plus avantageuse et signer le contrat ou toute pièce s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

8. Recrutement d'un adjoint administratif en remplacement de Mme Mireille SCHMITT

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Mireille SCHMITT, adjoint administratif principal de 1ère classe à la mairie de Niederroedern pour 27h30 hebdomadaires et mise à disposition de La Poste pour 11 h hebdomadaires pour la gestion de l'agence postale communale, fera valoir ses droits à la retraite au 01/08/2022. Son remplacement est prévu dès que possible, idéalement d'ici mai-juin afin que le nouvel agent puisse encore être formé par elle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de recruter un nouvel adjoint administratif.

Adopté à l'unanimité.

9. Divers

- a) **Cérémonie du 8 Mai**
- b) **Renumérotation de la rue du Stade**
- c) **Délégation de signature pour une autorisation d'urbanisme**
- d) **Fonds de concours pour le mobilier de l'école maternelle**
- e) **Motion concernant les jours fériés dans la fonction publique territoriale en Alsace-Moselle**
- f) **Dépenses liées aux cadeaux**
- g) **Planning des élections présidentielles**



Organisée par le RPI
NIEDERROEDERN
WINTZENBACH

Marches des Ecoles

Niederroedern

Dimanche 15 Mai 2022

Départ 9h30

À la MTL de Niederroedern

Tarif d'inscription à la marche : 2€ pour les plus de 12 ans

Apéritif à partir de 11h30

à la MTL de Niederroedern

Tarte flambée et pizza sur place

Inscriptions :

Laurie STOETZEL : 06.18.39.76.99

Hervé Klethi : 06.18.44.81.41

Jennifer GRAF : 06.88.76.97.09



Bibliothèque : **La bibliothèque rouvrira** le 2 mai après rénovation.



Grande nouveauté : une centaine de CD et une centaine de DVD en tous genres sont maintenant disponibles sans supplément de cotisation.

D'autre part, les Bibliothèques Départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ayant fusionné le 1^{er} janvier 2021 pour devenir la Bibliothèque d'Alsace (BDA), la fusion des bases informatiques va se faire prochainement. Ce qui va entraîner la suspension temporaire des réservations de documents sur leur portail à compter du début du mois de mai jusqu'à début juin.

Sylvie Marmillod



Les Anniversaires

- 02 mai : M. Charles Strohm, 86 ans
- 06 mai : Mme Madeleine Mathis, 77 ans
- 07 mai : M. Adolphe Schmitt, 90 ans
- 10 mai : Mme Violette Knoerr 75 ans

NAISSANCES : Félicitations !

Le 17 mars 2022 à MULHOUSE sont nés

Marlon, Leonardo MOUSSAOUI
et
Austin, Andrea MOUSSAOUI

jumeaux de Yan MOUSSAOUI et de Laurena CAROLI
domiciliés 1 rue Frédérique Brion



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !

♥ Mariage : ♥

Le 29 avril 2022 à NIEDERROEDERN

Alexandre WEIGEL

domicilié 4 rue du Gal de Gaulle à
SELTZ
et

Adriana FIDELIS MACIEL

domiciliée 32a rue de la Haute-Vienne à
NIEDERROEDERN



♥ Tous nos vœux de bonheur ! ♥



Direction Régionale des
Finances Publiques
du Bas-Rhin

Déclaration des revenus : La date limite de dépôt des déclarations « papier » est fixée au jeudi 19 mai 2022 et au mercredi 8 juin pour les contribuables domiciliés dans le Bas-Rhin déclarant en ligne.

Important : les usagers qui, lors de leur déclaration en ligne, auront rattaché à leur foyer fiscal un / des enfant(s) scolarisé(s) au collège et/ou lycée seront invités, en fin de parcours en ligne, à vérifier leur éligibilité au **droit aux bourses** sur le site du ministère de l'éducation nationale (education.gouv.fr) à l'aide du simulateur mis à disposition des usagers à cet effet.

Concrètement : la rubrique « informations utiles » de l'écran de fin sera complétée d'un nouveau lien si les rubriques 7EA et 7EB ont été renseignées.

Droit aux bourses de collège et de lycée
Pour vos enfants scolarisés, avez-vous vérifié si
vous pouvez bénéficier d'une aide financière ?

Oui, je vérifie si je peux
bénéficier d'une bourse



Le bricolage de Pâques de l'association Anim&co a enfin pu avoir lieu, après plusieurs annulations en raison de la situation sanitaire. Nous nous sommes retrouvés le mercredi 6 avril au foyer protestant. Les enfants ont peint des petits lapins et confectionné des paniers en raphia, qui ont ensuite été garnis de chocolats. Accompagnés de parents, ils ont réalisé de jolies compositions, toutes différentes les unes des autres. Petits et grands se sont bien amusés et ont partagé un moment convivial. Avant de

repartir nous avons pris un petit goûter. Merci à tous pour leur participation et un grand merci également pour la mise à disposition du foyer protestant. Nous vous donnons rendez-vous fin d'année pour notre bricolage de Noël.

Nathalie Bastian



La dernière tournée pour Geneviève Ohlmann, factrice à Niederrœdern

Vendredi 29 avril 2022, Geneviève Ohlmann a livré ses dernières lettres et colis dans les boîtes aux lettres de la commune de Niederrœdern. Après 35 années de loyaux services dans la commune de Niederrœdern, la factrice fait valoir ses droits à la retraite, bien méritée. Pendant cette nouvelle période de sa vie, elle s'adonnera à ses loisirs, à sa famille et n'oubliera pas de faire des promenades régulières dans le village pour prendre des nouvelles de l'ensemble des habitants. A cette occasion, le maire Denis Drion lui a réservé une surprise en lui remettant une corbeille garnie au nom de l'ensemble des habitants de Niederrœdern pour la remercier d'avoir sillonné nos rues pendant de longues années par tout temps, et surtout pour lui souhaiter une excellente retraite dans notre village.

Denis Drion

Informations communales :

L'Agence Postale Communale et la Mairie de NIEDERROEDERN seront **fermées le vendredi 27 mai 2022**. Les lettres recommandées et les colis seront à chercher au Bureau de Poste de SELTZ pendant les heures d'ouverture.



La région a opté pour la mise en place de diverses aides pour réduire les impacts environnementaux de la mobilité. Jusqu'ici la région accompagnait uniquement les collectivités, les associations et les entreprises dans ces domaines. Dorénavant il s'agit de la **création de nouvelles aides qui s'adressent aussi aux particuliers** et dont je vous livre un panel.

1. Soutien aux **particuliers** pour les **vélos et vélos cargo à assistance électrique** à hauteur de 200€ : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/acquisition-velo-electrique/>
2. Soutien aux **particuliers** pour la conversion des **véhicules au bioéthanol** à hauteur de 550€ : <https://bioethanol-grandest.zecarte.fr>
3. Soutien aux **particuliers** pour l'acquisition d'un **véhicule « dit propre »**, à hauteur de 4000€ : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-particuliers-achat-vehicules-electriques-hybrides/>
4. Soutien aux **artisans, commerçants, agriculteurs** pour l'acquisition d'un **véhicules « dits propres »** à hauteur de 2000€ : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-achat-voiture-faibles-emissions-professionnels/>

La plateforme sera ouverte à compter du **25 avril**.

Je vous invite à vous connecter sur le site de la région Grand Est

<https://www.grandest.fr/aides/> pour vérifier les conditions précises d'octroi des aides à la mobilité, mais également pour découvrir d'autres aides susceptibles de vous concerner.

**Communauté de Communes de la Plaine du Rhin - 3 rue Principale - 67930 BEINHEIM
03.88.53.08.20 ou contact@cc-plaine-rhin.fr**

Information de dernière minute !

Malheureusement, nous devons reporter les travaux de peinture à l'église. L'entreprise retenue ne pouvant plus les assumer. Voici ce qu'il nous a fait parvenir :



Monsieur le Maire, C'est avec une immense déception, que je vous annonce que nous ne pourrons pas honorer notre engagement auprès de votre commune.

Suite à plusieurs départs conséquents de personnel et par un manque de celui-ci, auquel s'est ajouté un souci de santé physique et moral pour ma part, nous sommes dans l'incapacité d'effectuer les travaux de réfection à l'intérieur de votre église. [...]

Veillez croire en mes profondes et sincères excuses.

Je vous prie d'accepter mes sincères salutations. Cordialement. Mr SCHEUER

Denis Drion